

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION 2020-519368

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférence des ENSA	Catégorie statutaire : A
Champ disciplinaire : TPCAU	Corps : Maîtres de Conférences (MCF)
Recrutement effectué au titre de :	Code corps : MAEA
- - La première catégorie de concours (*)	<i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

ENSA Paris val de Seine
3 Quai Panhard et Levassor
75013 Paris

Missions et activités principales

L'ENSA de Paris-Val de Seine recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine en Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

Ses missions sont les suivantes :

Définir et assurer un projet proposant une approche théorique, pratique et pédagogique permettant de questionner le rapport de l'architecture et des cultures numériques, en interrogeant notamment les interactions humain-architecture-milieu. Il devra également s'inscrire dans une vision prospective de l'architecture et montrer sa capacité à appréhender les enjeux contemporains.

- **Pédagogique**

En Licence, l'enseignant(e) assurera l'enseignement du projet en S2. Il /elle devra s'inscrire dans la thématique de la première année : Conception et représentation. L'objectif commun à tous les groupes de projet est l'apprentissage des outils et des matériaux, associée aux prémices d'une culture architecturale et urbaine. La thématique associée au projet est la représentation numérique graphique numérique ou manuelle pour l'ensemble de l'année.

En Master, l'enseignant(e) intégrera le domaine d'étude « Expérimental »

- Il/elle assurera l'enseignement du projet en S9- PFE en collaboration avec l'équipe pédagogique « Ville résiliente, intelligente et collaborative ». Ce groupe de projet propose de considérer la ville comme un écosystème d'innovation ouverte, où la question des ressources, de la mise en relation des données massives et la participation des citoyens sont au cœur de son développement et de son organisation. Une vision prospective est attendue, visant à encourager l'imaginaire des étudiants, en utilisant des méthodes de conception inspirées des sciences du vivant, des sciences des matériaux et du numérique. Les cultures numériques seront interrogées dans la prise en compte de nouveaux processus qui vont de l'analyse à la fabrication, en passant par la conception, la modélisation et la réception du projet.

- Il/elle assurera le cours de processus de conception transversal aux différents groupes de projet du domaine d'étude « Expérimental ».

- Il/elle démontrera sa capacité à participer avec les enseignants des autres champs pour participer à un séminaire de master, où il/elle interviendra sur ses thématiques de recherche.

- Scientifique

Les activités de recherche de l'enseignant(e) s'inscriront dans la composante stratégique de l'axe "Architecture, culture et intelligence numérique".

L'architecture, la culture et l'intelligence numérique interrogent la nature, l'utilisation et le devenir des technologies numériques dans leurs relations avec les différents aspects de la conception et de ses processus, des nouvelles démarches de projet et de leurs dispositifs théoriques et de modélisation, mais aussi les liens avec l'écologie et le patrimoine. Ce thème s'inscrit aussi comme l'une des composantes stratégiques de développement de l'école qui souhaite se positionner comme acteur de référence dans le champ des recherches croisant architecture et numérique ; architecture, données et IA, architecture, espaces urbains et transition écologique.

- L'enseignant(e) s'investira dans la co-encadrement de doctorats en architecture et du parcours recherche

- Il/elle participera pleinement aux activités scientifiques de l'un des laboratoires de l'école et à l'animation active de la vie de l'unité de recherche.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Compétences relatives aux missions d'enseignement et de recherche :

Le/la candidat(e) justifiera d'une expérience pédagogique et professionnelle de l'usage du numérique dans la conception et la fabrication du projet architectural.

Le/la candidat(e) justifiera d'une expérience de recherche en lien avec l'axe « Architecture, culture et intelligence numérique » et sera titulaire d'un doctorat.

Le/la candidat(e) présentera des capacités organisationnelles et de pilotage.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

DE Expérimental

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Diplôme d'architecte et doctorat

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'école est située dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris, issue de la fusion de Paris 7 et Paris 5. Elle est également en convention avec l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Communauté d'enseignement supérieur de l'architecture de 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2030) et de ses enseignants (254) lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts majeurs de l'ENSA Paris Val de Seine.

En premier cycle, le programme de l'école vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En deuxième cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement, restructurés à la rentrée 2016-2017 autour des 6 thèmes suivants : « Architectures-laboratoire des territoires ouverts » ; « Ecologies » ; « Expérimental » « Faire » ; « Territoires de l'architecture » ; « Transformation ».

En troisième cycle, l'école propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses deux laboratoires, le CRH et l'EVCAU.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique pour la période 2019-2024, qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence, consolidé son cycle master. Pour développer le troisième cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

L'ENSA de Paris Val de Seine a ouvert à la rentrée 2019-2020 deux doubles-diplômes internationaux, l'un avec l'IUAV de Venise et l'autre avec le Politecnico de Milan.

Elle appartient également au pôle de compétitivité « CAP DIGITAL » et au conseil d'administration de l'association « Construire au futur, habiter le futur » dans le cadre des investissements d'avenir.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de cinq axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans deux unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH, Centre de Recherche sur l'Habitat, et l'EVCAU, Environnement numérique Cultures Architecturales et Urbaines. Les deux équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école (11 membres, 5 EVCAU, 3 CRH, 3 invités extérieurs).

Le Centre de Recherche sur l'Habitat (CRH) est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se

caractérisé par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé. Ils traitent :

- des problématiques de l'habitat, du logement et de l'habiter, des vulnérabilités et des engagements résidentiels ;
- des processus politiques de production de la ville en train de se faire et de se défaire ;
- des territoires et des territorialités touchés par les processus d'esthétisation et de patrimonialisation ainsi que par les inégalités sociales ;
- des liens et des circulations entre théories, recherche et pédagogie de l'architecture.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international (Europe, Afrique du Nord et subsaharienne, Moyen-Orient, Asie, Amérique latine, Amérique du Nord).

Le laboratoire EVCAU (EA7540 – Environnement numérique culture Architecturale et Urbaine) est composé de 67 enseignants-chercheurs issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Ses membres sont pour la plupart enseignants-chercheurs de l'ENSAPVS. Le laboratoire compte 5 HDR encadrants et 15 doctorants (dont 4 allocataires) inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris, formation doctorale « Architecture, urbanisme, paysage, patrimoine ». Ils interviennent de façon déterminante dans l'encadrement de mémoire de Master de l'école et dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Culture Numérique ; Architecture et Santé ; Modèles Temporalités Environnements, qui s'exercent sur les territoires du Grand Paris, au national et à l'international.

L'ENSA de Paris Val de Seine est associée par décret à l'Université de Paris et partenaire de l'alliance Sorbonne Paris Cité et mène plusieurs programmes d'enseignement et de recherche en son sein.

Au sein du CERILAC, l'école participe à l'ED 131 et à une formation doctorale « Architecture Culture Projet ».

Prospective : dans le cadre de son projet pédagogique et scientifique 2019-2024, l'ENSA de Paris Val de Seine vise à développer des modules d'enseignement transdisciplinaires et à développer ses axes principaux : numérique, santé, habitat, écologie. Elle vise à parvenir à un taux de PFE « recherche » et à développer la filière doctorale de façon à disposer à terme de 20 enseignants HDR et parvenir à 80 doctorants inscrits.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envoi des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA PVS.